

**LE G20 REPRÉSENTE
UNE RUPTURE FONDAMENTALE
DANS LE RÔLE ET
LA PLACE DE LA BELGIQUE
SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE**



Cette analyse a pour objet de montrer que la place diplomatique de la Belgique et son poids politique sur la scène internationale diminuent en fonction des changements de rapport de force économiques et démographiques mais aussi en raison des dissensions internes, des forces centrifuges en Belgique et de la faiblesse de la représentation extérieure qui en résulte. L'absence de la Belgique comme membre du G20, cette nouvelle instance de régulation économique et financière, en est un indice important.

Le G20 s'est réuni pour la troisième fois en un an le 25 septembre 2009 à Pittsburg. Cette instance qui réunit les puissances économiques les plus importantes, représente une rupture fondamentale dans le rôle et la place de la Belgique sur la scène internationale. Elle marque la fin d'une époque diplomatique où la Belgique était une « petite puissance » influente, membre fondateur des grandes instances de décision internationales.

En effet, pour la première fois dans l'histoire contemporaine, la Belgique n'est pas membre d'une instance internationale majeure dont les décisions, pourtant, s'imposent à elle. Il y a bien sûr eu le G7, puis le G8, mais ces réunions des super grands ne pesaient pas véritablement sur les orientations ou les initiatives internationales. Il s'agissait plutôt de prises de contact informelles où ne se décidait pas grand-chose, au contraire du G20 qui a véritablement l'ambition de coraquer la gouvernance économique mondiale et d'imposer ses vues à toutes les Nations.

Cette rupture de la représentation internationale de la Belgique, car il s'agit bien de l'expression d'une modification profonde de la place de notre pays sur la scène internationale, est passée quasi inaperçue. Il n'a pas fait l'objet d'analyses ou d'articles dans la presse nationale, ni de débats au parlement. Il s'agit pourtant d'un tournant majeur. Et ce tournant significatif de notre poids politique dans le monde est probablement définitif : le XX^{ème} siècle fut pour la Belgique une parenthèse sans précédent depuis Charles Quint et sans lendemains prévisibles dans l'histoire de notre influence et de notre rayonnement internationaux.

Depuis près d'un siècle, la Belgique était de toutes les grandes initiatives visant à renforcer la gouvernance mondiale et le traitement multilatéral des grands enjeux de la planète, qu'il s'agisse de paix et de sécurité, des enjeux économi-

ques et commerciaux, des droits et libertés, de la lutte contre la pauvreté ...

Bref rappel,

En 1889, notre pays a contribué avec sept autres pays à la création de l'Union interparlementaire (UIP),- l'organisation mondiale des Parlements des États souverains -, qui est la plus ancienne des institutions internationales à caractère politique. Même si elle est peu connue du grand public, cette organisation des parlements du monde reste aujourd'hui très active et permet des relations intenses entre tous les parlementaires de la planète.

Il y a nonante ans, au sortir de l'effroyable boucherie que fut la Première Guerre mondiale, la Belgique fut un des quinze membres fondateurs de la Société Des Nations (1919). Cette organisation exceptionnelle dans l'histoire du dialogue entre les Nations désigna le Belge Paul Hymans comme premier président. Cette désignation récompensait un pays pionnier, dynamique et talentueux en matière de relations internationales et de recherche de la paix entre les Nations.

En 1945, au sortir du deuxième conflit mondial en moins d'une génération, qui connu l'apocalypse nucléaire et la Shoah parmi d'autres abominations, la Belgique participait bien évidemment à la Conférence de San Francisco qui lançait l'Organisation des Nations Unies (ONU), dont le Conseil de Sécurité et l'Assemblée Générale, et la plupart des grandes agences onusiennes comme l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour le Développement. La Belgique est bien sûr membre fondateur de toutes ces institutions onusiennes importantes.

La Belgique de Paul-Henri Spaak et de Pierre Harmel est aussi à l'initiative de la construction européenne et fonde avec les autres pays du Benelux, la France, l'Allemagne et l'Italie, la CECA et la Communauté économique européenne. Elle n'aura de cesse, depuis la fondation de la CEE jusqu'à l'adoption du Traité de Lisbonne, de renforcer la construction d'une Europe humaniste, solidaire et ambitieuse pour elle-même et pour le monde.

Notre pays est également membre fondateur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) créée pour faire face à la menace soviétique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dont le soixantième anniversaire a

été célébré symboliquement en avril dernier sur la frontière franco-allemande à Strasbourg-Kehl.

On pourrait aussi parler du FMI où la Belgique, membre fondateur, siège au Conseil des Gouverneurs et au Comité de Direction. Sa part des voix au Conseil des Gouverneurs est encore, pour peu de temps sans doute, sensiblement égale à celle de la Chine ou de l'Inde !

Cette liste est loin d'être exhaustive. Elle rappelle simplement l'incroyable déploiement de la diplomatie belge ces cent dernières années et la volonté formidable de notre pays de construire et de privilégier systématiquement un règlement multilatéral des enjeux de notre temps.

L'absence de la Belgique dans une grande instance qui prétend gérer et arbitrer l'ordre marchand du monde est donc une première. Elle est d'autant plus surprenante que la Belgique, 18ème puissance mondiale par la valeur de son PIB, aurait pu prétendre à s'asseoir à la table des vingt grands.

Qu'on ne nous dise pas qu'elle est représentée par les autres Etats européens ou par la Commission européenne. Les décisions du G20 à Londres en avril 2009 ont montré que les grands pays européens n'ont pas défendu les absents. Les Pays-Bas n'ont pas représenté le Benelux malgré les promesses de Balkenende à Van Rompuy. Et on se souviendra qu'à Londres, les grands pays européens n'ont pas respecté leur parole donnée lors de la réunion préparatoire de l'Union européenne où il avait été convenu que les pays comme la Belgique, l'Autriche ou le Luxembourg n'apparaîtraient pas sur une liste de paradis fiscaux étant donné leurs récentes initiatives pour se conformer aux directives de l'OCDE. Par contre, les Anglais, les Américains, les Chinois ... se sont débrouillés pour que leurs paradis fiscaux ne figurent pas sur les listes infamantes. Pour la première fois, donc, la Belgique se retrouvait sur le banc des accusés d'une instance internationale majeure où elle n'a pas le droit de siéger et de faire valoir ses arguments. On peut en sourire, ou estimer que ce traitement était parfaitement justifié. Mais reconnaissons que c'est une position désagréable. Les temps changent, la Belgique ferait bien de s'en apercevoir. Sa rente de situation diplomatique pourrait bien se rétrécir d'autant plus rapidement que sa réputation et son image sont écornées par ses querelles internes, sa représentation extérieure complexe, la disparition progressive de ses grandes

entreprises transnationales. Pourtant, la Belgique garde des atouts pour être un acteur respecté de la scène internationale : sa position géographique au centre de l'Europe, l'absence d'agenda caché ou de prétention politique internationale, le symbole d'une capitale à la croisée des mondes latin et germanique, son imposant curriculum diplomatique, la qualité de ses diplomates, la diversité et le dynamisme de sa population sont autant d'atouts pour un pays qui aurait encore l'ambition de peser sur les affaires du monde.

Le poids politique de la Belgique sur la scène internationale est un indice de sa bonne santé intérieure, de sa prospérité économique, de sa cohésion sociale, de la force de son projet politique. Il est surtout un instrument majeur de notre capacité à peser sur la mondialisation, sur sa gouvernance, sur ses dérapages, sur ses priorités. Et par contrecoups à préserver nos valeurs, notre modèle social, nos droits et nos libertés.

Auteur : Georges Dallemagne
septembre 2009

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00

info@cpcp.be